

Week-end grandes voies "Verdon et Annot"



Touchez les nuages et profitez de la vue lors d'un week-end de deux jours dans le **Verdon et/ou Annot**. Vous êtes un.e habitué.e du **combo chaussons-baudrier**, partez avec votre guide à l'assaut de grandes voies. Les émotions devraient être au rendez-vous autant dans l'ascension que dans les descentes en rappel ! La **gomme va fondre** mais pour équilibrer vos bras vont doubler. Tenté.e par le défi ? Suivez le guide !

Au programme : découverte de paysages uniques, dépassement de soi et fous rires !

Groupe :

- 1 à 2 participants
- votre guide UIAGM Cédric TARDIEU (Licence TARC7301)

Niveau requis : A l'aise dans la cotation 5/5+ en falaise

Liste de matériel personnel

Textiles	
1 veste de type gore tex (coupe vent et imperméable)	<input type="checkbox"/>
1 doudoune en duvet	<input type="checkbox"/>
2 sous couches respirantes (1 manches longues et 1 manches courtes)	<input type="checkbox"/>
1 pantalon adapté à l'escalade	<input type="checkbox"/>
1 short/pantacourt adapté à l'escalade	<input type="checkbox"/>
2 paires de chaussettes (1 paire journée et 1 paire soir)	<input type="checkbox"/>
Accessoires	
1 bonnet et 1 casquette	<input type="checkbox"/>
1 paire de lunette de soleil (catégorie 3)	<input type="checkbox"/>
1 paire de gants légers	<input type="checkbox"/>
1 lampe frontale (chargée ou équipée de pile neuve)	<input type="checkbox"/>
1 sac à dos de 30l max.	<input type="checkbox"/>
1 bâton de marche télescopique (facultatif)	<input type="checkbox"/>
1 appareil photo (facultatif)	<input type="checkbox"/>
Pharmacie – parapharmacie individuelle	
Crème solaire indice 30/50 et stick à lèvres	<input type="checkbox"/>
Papier toilette et mouchoirs	<input type="checkbox"/>
1 micro pharmacie de secours pour blessures (compeeds, antiseptique, 2 compresses) et migraine	<input type="checkbox"/>
1 couverture de survie	<input type="checkbox"/>
Alimentation	
Picnic de course	<input type="checkbox"/>
Gourde d'eau (1,5 litres environ)	<input type="checkbox"/>
Matériel technique personnel	
1 paire de chaussons d'escalade	<input type="checkbox"/>
1 sac à peuf et sa magnésie	<input type="checkbox"/>
Documents	
1 carte d'identité/passeport en cours de validité	<input type="checkbox"/>
Carte Club Alpin Français (si membre)	<input type="checkbox"/>
Argent liquide (environ 100 euros). Attention au change pour les courses à l'étranger	<input type="checkbox"/>
1 permis de conduire	<input type="checkbox"/>
Equipement d'alpinisme (pris en charge par votre guide)*	
1 casque d'alpinisme (léger si possible)	<input type="checkbox"/>
1 harnais/ baudrier d'escalade (datant de moins de 6 ans)	<input type="checkbox"/>
1 descendeur type reverso et ses 2 mousquetons à vis HMS	<input type="checkbox"/>
3 mousquetons à vis et 3 sangles de 120 cm	<input type="checkbox"/>
1 jeu de dégaines, 1 jeu de friends et de coinceurs	<input type="checkbox"/>
1 cordelette (6-7mm) pour marchard et/ou prussik	<input type="checkbox"/>

** Il est possible d'apporter votre matériel personnel. Votre guide se chargera d'apporter l'équipement du groupe (cordes, dégaines, coinceurs, friends, radio, pharmacie de secours complète).*



Tarifs

Description de la prestation

Encadrement par 1 guide, de 2 personnes, pour un week end grandes voies – Annot et Verdon

Montant du stage pour le groupe	750 € *
Acompte à verser (40%)	300 €

TVA non applicable – Article 239b du Code Général des Impôts

* Ce prix correspond aux tarifs en vigueur exercés par les bureaux de guide locaux.

Ce prix comprend : votre encadrement parking-parking par un/des guide(s) UIAGM et le prêt du matériel d'alpinisme (cf. liste de matériel).

Ce prix ne comprend pas : vos frais de transports jusqu'au lieu de rendez-vous, les frais d'hébergement (nuitées en refuges, hôtel) ou encore de restauration (demi-pension, pension complète, boissons, repas du midi, snacks), de vous et de votre guide. La location du matériel personnel nécessaire à la pratique de l'activité reste à votre charge.

Formulaire d'inscription

Nom :	Prénom :
Mail :	Téléphone :
Adresse :	J'effectue le règlement de l'acompte de 300 euros. Par chèque <input type="checkbox"/> Par virement <input type="checkbox"/>
Date :	Signature (précédée de la mention « Bon pour accord »):

Pour réserver : compléter ce formulaire. Merci ensuite de l'envoyer, par courrier ou par mail à Cédric Tardieu (8 rue des Templiers, 38580 Allevard, France – téléphone : +33 6 03 90 81 50 - cedric@guidealpes.com). Merci de joindre à l'envoi les dates souhaitées et les conditions générales de vente datées et signées. Votre inscription ne sera effective qu'après réception de votre acompte.

Conditions générales de vente



Article 1 : Date d'effet

La réservation est effective à la date de signature par le client du formulaire d'inscription et des conditions générales de vente et, si cela est mentionné, par le versement d'un acompte du montant indiqué.

Article 2 : Délai de rétractation

Le client bénéficie d'un délai de rétractation de 7 jours à compter de la date de réservation des activités.

Article 3 : Contenu des activités

Les guides s'engagent à encadrer les activités selon les normes de qualifications, les notions de sécurité, les principes pédagogiques et de progression adaptés à chaque participant, ainsi que l'effectif conforme aux règles de l'art. Il est IMPORTANT que dans le cadre de cette activité, chaque participant se munisse du minimum requis (cf liste de matériel). Les guides s'engagent à remplir toutes les obligations légales en vigueur (diplômes). Sur demande du client, ils devront fournir toutes les pièces justificatives nécessaires. Le client s'engage à ne présenter aucune contre-indication à la pratique des activités réservées. Il s'engage à avoir un matériel technique fonctionnant. Le client est averti qu'il est déconseillé d'emmener des objets de valeurs lors des activités. Les guides déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Article 4 : Assurance

Les guides s'engagent à posséder une assurance en responsabilité civile professionnelle couvrant l'encadrement des activités réservées. Sur demande du client, ils devront fournir toutes les pièces justificatives nécessaires. Chaque client s'engage à posséder une assurance responsabilité civile couvrant les activités à risques liées à la haute montagne (ski, ski hors-piste, freeride, héliski, ski de randonnée, escalade, alpinisme, cascade de glace, canyoning, etc.) et la dégradation ou perte du matériel technique prêté par vos guides. Chaque client s'engage également à posséder une assurance accident (rapatriement en hélicoptère, secours, recherche).

Article 5 : Tarification des activités

Les guides s'engagent à communiquer clairement au client le montant des participations financières. Le tarif ne comprend pas le transport sur le lieu de rendez-vous, l'hébergement et les repas (personnels et du(des) guide(s)) durant l'activité. Ceux-ci restent à la charge du client. En cas de co-voiturage, le défraiement du conducteur se fera selon le barème kilométrique en vigueur entre les différents clients.

Article 6 : Paiement des activités

Le client s'engage à régler les guides le jour des activités (déduction faite de l'éventuel acompte versé au préalable).

Retard de paiement : intérêts de 3 fois le taux d'intérêt légal (LME n° : 2008-776) et frais forfaitaire de 40,00 € (article D441-5 du Code du Commerce français)

Article 7 : Clauses de désistement

La totalité des sommes versées sera restituée au client en cas d'annulation des guides (exemple : conditions météorologiques défavorables), sauf si des activités ou des dates de remplacement peuvent être trouvées, sur accord exclusif et préalable de toutes les parties.

80 % du montant total des activités sera facturé au client par les guides en cas de désistement du client 7 jours avant le premier jour des activités ou en cas de non présentation.

TVA non applicable – Article 239b du Code Général des Impôts (Français)

En vous remerciant.

Date :

Signature (précédé de la mention "Bon pour accord") :